

# LE MONITEUR UNIVERSEL

N° 304.

Journal Officiel de la *RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.*

PRIX DE L'ABONNEMENT  
Pour Paris, les Départements et l'Étranger :  
Un an, 112 fr. — 6 mois, 56 fr. — 3 mois, 28 fr.

MERCREDI 31 OCTOBRE 1849.

LONDON,  
COWIE and son, foreign newspaper office;  
W. JEFFS, foreign Bookseller, 15 Burlington arcade.

SUPPLÉMENT EXTRAORDINAIRE.

---

## PARTIE OFFICIELLE.

---

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

Liberté, Égalité, Fraternité.

AU NOM DU PEUPLE FRANÇAIS.

Le président de la République décrète ce qui suit :

Art. 1<sup>er</sup>. La démission des ministres est acceptée.

Art. 2. Sont nommés ministres :

M. le général D'HAUTPOUL, à la guerre ;

M. DE RAYNEVAL, aux affaires étrangères ;

M. FERDINAND BARROT, à l'intérieur ;

M. ROUHER, à la justice ;

M. BINEAU, aux travaux publics ;

M. PARIEU, à l'instruction publique et aux cultes ;

M. DUMAS, à l'agriculture et au commerce ;

M. ACHILLE FOULD, aux finances ;

M. le contre-amiral ROMAIN-DESFOSSÉS, à la marine.

M. le général D'HAUTPOUL est chargé, par intérim, du portefeuille des affaires étrangères.

Fait au palais de l'Élysée-National, le 31 octobre 1849.

*Le président de la République,*  
LOUIS-NAPOLÉON BONAPARTE.

A. GRÜN, rédacteur en chef.  
ERNEST PANCKOUCKE, directeur-gérant.